

commandements pour une mission **d'audit interne**

créatrice de valeur, qui préserve la réputation de
l'auditeur et la crédibilité de la gouvernance d'audit.



COMMANDEMENT 1

Un rapport d'audit sans création de valeur, tu éviteras



Éviter d'inclure dans le rapport des conclusions ou des recommandations sans conséquence en termes de création de valeur.



POUR ALLER (+) LOIN

- Ne pas se contenter de signaler ce qui ne va pas. Il vous faut aider la Direction à atteindre ses objectifs en proposant des solutions concrètes.
- Se focaliser sur les axes les plus impactants.
- Éviter de copier/coller le plan d'audit de l'année passée.

COMMANDEMENT 2

Un rapport d'audit sans erreur, tu soumettras

Un audit engage à la fois la crédibilité de l'auditeur, mais aussi celle de la gouvernance d'audit. Il est important de se fixer un niveau de tolérance zéro sur toute erreur significative ou document incohérent.



COMMANDEMENT 3

Ton sang-froid durant la mission, tu garderas

La posture et le comportement général d'un auditeur laissent une impression qui dure souvent bien au-delà de la mission elle-même.





POUR ALLER (+) LOIN

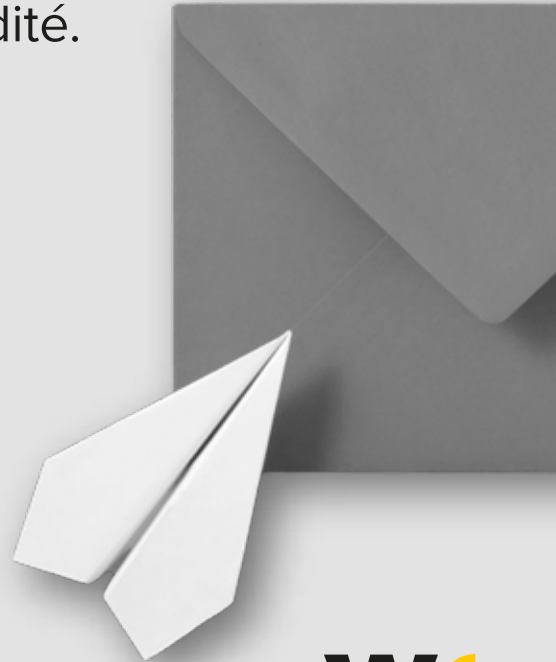
- Les échanges avec les audités peuvent parfois être sensibles, tendus. Veillez à rester professionnel et courtois dans votre communication verbale et non verbale.
- Donner du sens à la mission en expliquant dans quelle mesure elle peut aider les audités à créer de la valeur.

COMMANDEMENT 4

Du ton perçu dans les mails, tu te méfieras

L'échange par mail peut parfois être source de mauvaise interprétation, voire de quiproquo, bien que le fond du message soit positif.

- Se donner un temps de réflexion avant de répondre à un mail au ton négatif émanant d'un audité.
- Ne pas hésiter à demander conseil à son supérieur hiérarchique avant de répondre.

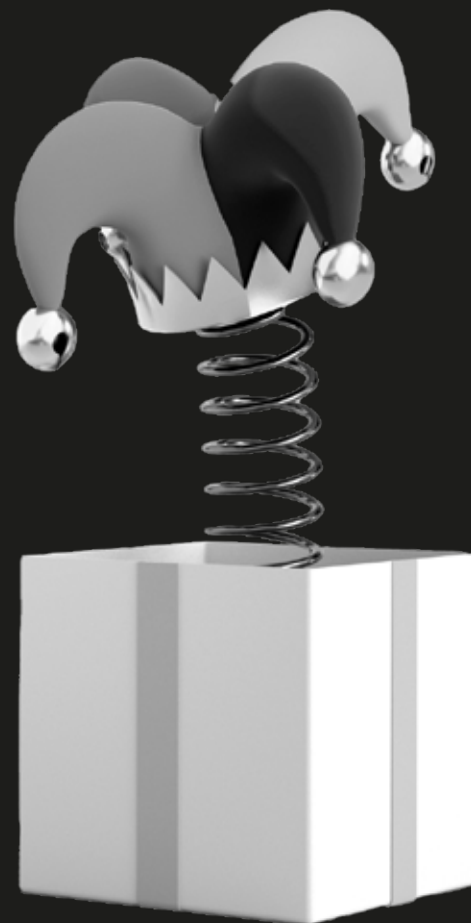


COMMANDEMENT 5

Une mission d'audit qui cache un agenda d'intérêts, tu t'interdiras

Ne jamais programmer la mission pour aller dans le sens d'un agenda d'intérêts personnels ou qui dessert les intérêts du service ou de l'entité auditée. e.

- L'impartialité est le mot d'ordre.
- Perçu ou réel, le conflit d'intérêts doit être éliminé.



COMMANDEMENT 6

La confidentialité, tu protégeras

La discrétion est clé dans une mission d'audit.

- Ne jamais transmettre de manière inappropriée des informations sur une entité auditée à une autre, car toute confiance en l'auditeur sera ainsi détruite.





COMMANDEMENT 7

L'exemplarité à l'égard des politiques de l'entreprise, tu auras

- Pour qu'une recommandation d'audit puisse être crédible et appliquée par l'audité, il est important que le comportement de l'auditeur interne soit conforme avec les politiques de l'entreprise.

Willing meet

Vous souhaitez dynamiser votre fonction **d'audit interne** pour renforcer la maîtrise des risques et la performance de vos process ?

Willing est à votre disposition pour vous accompagner.



AURÉLIEN LACORTE
DIRECTEUR WILLING PARIS



DALILA SAMADI
FINANCIAL ADVISORY MANAGER

Plus d'info sur :

willing.fr